
REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du JEUDI 23 JUIN 2011

L'an **deux mille onze**, le **jeudi vingt-trois juin** à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s : Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Marc **GALET**, Marielle **DESCOUBES SIBRAC**, Claude **SENENT**, Catherine **VEYSSY**, Bernard **RIVAILLÉ**, Pierrette **DUPART**, Philippe **QUERTINMONT**, Henriette **DUFOURG CAMOUS**, Jean-Claude **FEUGAS**, Michèle **FAORO**, Brétislav **PAVLATA**, Mireille **KERBAOL**, André **MAGNIER**, Claude **DAMBRINE**, Izzet **KOC**, Marc **BOUCAUD**, Jeannick **MORA**, Tayeb **BARAS**, Maria **RAMIREZ**, Manuel **NAVALES**, Stéphanie **GEORGES**, Stéphane **PERES DIT PEREY**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Aziz **S'KALLI BOUAZIZA**, Xavier **DARRIGO**, Monique **BLÜGE**, Marie-Françoise **OLIVIERI**.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration : Gilles **BESSON**, Paulette **FOURCADE**, Amina **N'DIAYE**, Sandra **DELORD**.

Absente excusée : Mónica **CASANOVA**.

Absent : Arnaud **RICHARD**.

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

N° 2011/23.06/05.B2

MARCHES PUBLICS :

VILLE ET CCAS : NETTOYAGE BATIMENTS, LOCAUX,

EQUIPEMENTS : CONSULTATION :

SIGNATURE MARCHE : AUTORISATION

Madame Marie-Françoise OLIVIERI est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

Marc GALET fait part à ses Collègues que la présente consultation a pour objet les prestations de nettoyage et d'entretien des différentes structures et équipements de la Ville et la structure du C.C.A.S. de Lormont.

Ce marché, passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert, est passé pour une durée de 3 ans (années 2011, 2012 et 2013) avec un minimum annuel en valeur arrêté à 110.000 € HT.

Conformément à l'article 14 du Code des Marchés Publics, la Ville a décidé d'inscrire dans les documents du marché du présent appel d'offres, l'exécution d'une clause sociale, avec l'embauche de publics prioritaires.

Les candidats à l'appel d'offres doivent contribuer à faire acquérir ou à améliorer la qualification et l'accès à l'emploi de ces publics en vue d'une insertion professionnelle durable. Un suivi du dispositif en cours d'exécution du marché et son évaluation en fin seront réalisés.

Avis favorable du Conseil d'Administration du 16 Juin 2011.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec le prestataire désigné après avis de la Commission d'Appel d'Offres qui aura lieu au mois de septembre.

Accord unanime du Conseil Municipal.

FAIT A LORMONT, le 24 Juin 2011
pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jean TOUZEAU

Le Maire :

- ⇒ *certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.*
- ⇒ *informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*